

Commune de Servion

Municipalité

Préavis n° 03-2023

2^{ème} partie

**Rapport de gestion
de l'année 2022**

Servion, le 22 mai 2023

Les bureaux communaux



Servion

Le Vieux Collège

Ce bâtiment appelé « Le Vieux Collège » accueille l'administration générale (secrétariat communal - bourse - contrôle des habitants - salle et bureaux de la Municipalité) ainsi que trois logements.



Les Cullayes

L'ancien Collège

L'ancien Collège de Les Cullayes accueille le bureau technique communal, le Café socio-culturel « La Place du Village » ainsi que deux logements.

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les Communes (LC) et à l'article 94 du Règlement du Conseil communal de Servion, la Municipalité vous soumet le rapport de gestion de l'année 2022.

Puisque la pandémie Covid-19 et ses variants sont derrière nous, le travail des autorités et du personnel communal a pu retrouver sa normalité.

Au 1er janvier 2022, notre District a « perdu » une commune puisque la fusion entre Essertes et Oron est entrée en vigueur. De ce fait, le district Lavaux-Oron comporte maintenant 16 communes.

Pour rappel, il s'agit de Belmont-sur-Lausanne, Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Forel, Lutry, Maraçon, Jorat-Mézières, Montpreveyres, Oron, Paudex, Puidoux, Pully, Rivaz, Saint-Saphorin, Savigny et bien entendu Servion.

Le chef-lieu en est toujours Bourg-en-Lavaux.

En 2022, la Municipalité a siégé à 40 reprises avec de nombreux objets traités qui diffère selon les séances mais oscille toujours entre 40 et 60 sujets par soirée. Elle a, d'autre part, soumis 7 préavis à l'approbation du Conseil communal.



Comme à l'accoutumée, les membres de la Municipalité ont, durant toute l'année 2022, représenté la commune de Servion dans le cadre de diverses séances de travail ou lors de manifestations qui ont eu lieu dans le District et en dehors de celui-ci. Cette démarche reflète une volonté de participer activement dans les affaires régionales et de pouvoir faire entendre la position de notre commune. C'est également une obligation face à la mise en place de structures régionales et de collaborations intercommunales.

C'est lors de la séance municipale du lundi 18 juillet 2022 que M. Cédric Matthey-de-l'Endroit annonce à ses collègues sa démission pour la fin de l'année, soit au 31 décembre 2022.

C'est en 2006 qu'il entre au sein de la Municipalité, avec comme dicastère, entre autres mais non des moindres, les Constructions, avant de prendre la syndication le 1^{er} juillet 2015.

Il faudrait un rapport de gestion à lui tout seul afin de relater les nombreux chantiers, travaux, projets et autres, menés par le Syndic ; ces quelques lignes ne sont, de loin, pas assez nombreuses pour le remercier de tout ce qu'il a entrepris pendant ces années, soit 17 au total...

Nous profitons du présent rapport pour lui souhaiter une excellente retraite, de beaux voyages en compagnie de son épouse et d'agréables balades, qu'elles soient en VTT, en camping-car ou tout simplement en marchant dans nos magnifiques forêts ou ailleurs, ainsi qu'un bon retour aux sources...

1. Administration générale

1.1. Autorités - Administration générale

Pour l'année 2022, la répartition des dicastères n'a pas subi de modification et il se présente toujours de la manière suivante :

Législature 2021-2026 de janvier à décembre 2022		
Dicastères	Responsables	Remplaçants
Administration générale - Finances Police - Mobilité - RH Affaires juridiques	Cédric Matthey <i>Syndic</i>	Monique Ries <i>Vice-Syndique</i>
Cultes Domaines et bâtiments Déchetterie	Monique Ries <i>Vice-Syndique</i>	Jérôme Oberson
Instruction publique Affaires sociales Routes - Eclairage public	Yves Boand	Olivier Auberson
Forêts - STEP et collecteurs Protection civile - Service des eaux Téléréseau	Olivier Auberson	Yves Boand
Aménagement du territoire Police des constructions Défense incendie	Jérôme Oberson	Cédric Matthey <i>Syndic</i>



1.2. Personnel communal

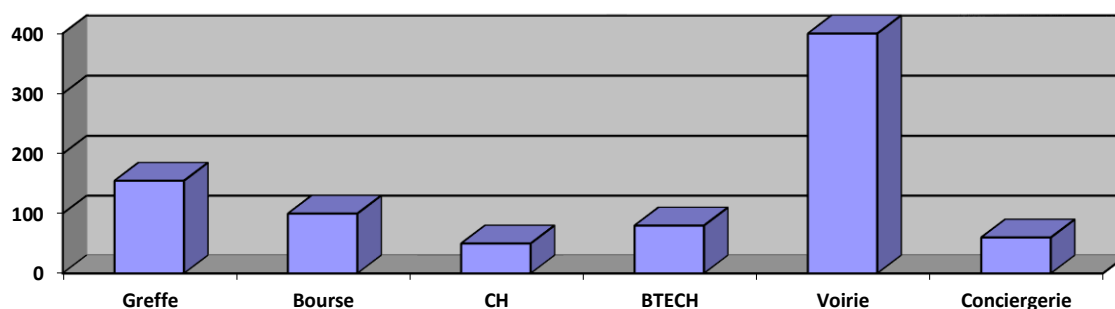
L'effectif de notre personnel est resté inchangé en 2022. Il est composé de la manière suivante :

Effectif du personnel communal en 2022			
Services	Noms	Fonctions	Taux en %
Administration	Christophe Chaillet	Secrétaire municipal	100%
	Laure Oberson	Adjointe	55%
Bourse	Patricia Dutoit	Boursière	40%
	Céline Matthey Montelone	Collaboratrice	60%
Service de la population	Anne-May Dufey	Préposée	50%
Bureau technique	Eléonore Grandjean Marie	Responsable	80%
Voirie	Carlos Alves	Responsable des bâtiments et des déchetteries	100%
	Raphaël Chapuis	Responsable de l'assainissement Surveillant STEP	100%
	Jérôme Padrun	Responsable espaces verts	100%
	Fabrice Ramoni	Responsable réseau routier	100%
Conciergerie	Cécilia Ferreira	Concierge	60%

À noter qu'au mois de mars, la famille de M. Jérôme Padrun s'est agrandie avec l'arrivée d'une petite Mayline. Nos sincères félicitations.

Répartition du personnel par service et par secteur en équivalent plein temps (EPT) au 31 décembre 2022 :

- 1.55 EPT pour administration générale
- 1.00 EPT pour la bourse communale
- 0.50 EPT pour le service de la population (CH)
- 0.80 EPT pour le bureau technique (BTECH)
- 4.00 EPT pour le service de la voirie
- 0.60 EPT pour le service de conciergerie



Formation du personnel

Le développement du personnel et la formation continue au fur et à mesure des années, étant des éléments indispensables au bon fonctionnement des différents services communaux. La Municipalité y a toujours apporté une attention particulière et quasiment tous les services ont suivis des cours en 2022.



Après 2 années d'études, notre responsable du Bureau technique, Mme Eléonore Grandjean a brillamment obtenu un diplôme de cadre en administration communale.

Après avoir suivi plusieurs modules et passé avec succès ses examens finaux en automne, M. Jérôme Padrun a reçu son certificat F.E.S. (Groupe romand pour la Formation des Exploitants de Stations d'épuration). Nos sincères félicitations.

1.3. Conseil communal

Lors des séances du Conseil communal de 2022 (trois pour cette année), la Municipalité a présenté 7 préavis qui ont traité des objets suivants :

- **Préavis n° 01/2022** : Le remplacement complet du parc de l'éclairage public sur le village de Les Cullayes par du LED ainsi que le contrôle de la stabilité, résistance et la tenue mécanique des mâts, avec demande d'autorisation d'emprunter la somme de CHF 105'000.00.
- **Préavis n° 02/2022** : Demande de crédit de CHF 210'000.00 pour la réfection de la toiture, avec pose de panneaux photovoltaïques, et des façades du bâtiment de la voirie, chemin du Centre 2, Servion et pose de panneaux photovoltaïques en toiture sur le bâtiment de la Retraite, chemin, du Moléson 41, Servion.
- **Préavis n° 03/2022** : Comptes et rapport de gestion de l'année 2021.
- **Préavis n° 04/2022** : Arrêté d'imposition pour l'année 2022.
- **Préavis n° 05/2022** : Le remplacement complet du parc de l'éclairage public sur le village de Servion par du LED ainsi que le contrôle la stabilité, la résistance et le tenue mécanique des mâts.
- **Préavis n° 06/2022** : Demande de crédit pour le remplacement du logiciel de gestion communale et l'adaptation en conséquence de la plateforme hardware
- **Préavis n° 07/2022** : Budget pour l'année 2023.

Ces préavis ont fait l'objet de rapports circonstanciés par les commissions compétentes et ont tous été acceptés par le Conseil communal.

1.4. Intérêts généraux

Fêtes et manifestations villageoises

Durant l'année 2022, après un retour à la normale, différentes manifestations ont à nouveau été mises sur pied, il s'agit de :

« **Faites du jardin** » le **samedi 21 mai** a été organisée par l'association des Jardinables, avec des stands, de la musique, des contes, à boire et à manger ! Une magnifique journée d'échanges, riche en informations diverses pour embellir jardins et potagers.

Fête nationale, le lundi 1^{er} août : qui s'est déroulée sur la place des 2 Tilleuls à Les Cullayes.

Traditionnellement organisée par notre Jeunesse, cette journée a proposé, pour le bonheur des 7 à 77 ans, un tournoi de pétanque (plus de 20 équipes inscrites), un château gonflable et un spectacle, présenté sous un dôme, par la « Compagnie du Théâtre circulaire » qui a rencontré un vif succès. De plus, le 24 août 2022, une représentation, gratuite pour la population de nos 2 villages, a été proposée par cette Compagnie.

Le début des festivités de la soirée a été marqué par la levée des danses de la Jeunesse.

Boissons, glaces et grillades ont sustenté petits et grands tout au long de cette sympathique journée. Le traditionnel cortège des enfants et le feu d'artifice ont clôturé la manifestation.

À noter qu'en raison d'un danger d'incendie marqué, le feu de joie n'a pas pu être allumé.



Journée des Seniors, le mardi 6 septembre ;



Par une journée ensoleillée, pluvieuse et à nouveau ensoleillée, plus de cent aînés ont été emmenés dans deux bus confortables jusqu'au Creux-du-Van pour prendre un café-croissant et profiter de la vue.

Après un délicieux repas de midi pris à la



Tène, départ pour le port de Neuchâtel pour profiter d'une croisière d'une heure et demie avec arrivée à Estavayer-le-Lac puis un retour sur Servion et Les Cullayes en fin de journée.

1^{ère} Fête automnale - vendredi 30 septembre et samedi 1^{er} octobre

Un magnifique programme a été élaboré, pour ces deux jours, avec animations musicales et sportives, DJ, soirée raclette et le lendemain soirée choucroute avec comme thème « Kleine Oktoberfest », le tout organisé par les « Green Foxes » Broomball club de Servion. Malheureusement, ils n'ont pas eu de chance avec la météo et toutes les animations prévues à l'extérieur ont dû être annulées.

Fenêtres de l'Avent - Marché de Noël

Les fenêtres ont à nouveau rencontré un vif succès puisque 8 soirées ont pu être organisées courant décembre.

D'autre part, s'est tenu, le samedi 10 décembre, le traditionnel marché de Noël, la vente des sapins et pour les petits et grands, la visite tant attendue du Père Noël, accompagné de ses ânes, ses elfes et une petite attention pour les enfants.



Heureux anniversaire aux jubilaires qui ont fêté leur 90^{ème} anniversaire



En 2022, une habitante nonagénaire a pu recevoir une délégation municipale venue lui apporter les vœux des autorités accompagnés d'une attention destinée à marquer cet événement important.

1.5. Elections et votations

Durant l'année 2022, les citoyennes et les citoyens de notre commune ont été appelés aux urnes à sept reprises pour des votations fédérales, cantonales ou communales (13 février, 20 mars, 10 avril, 15 mai, 25 septembre, 27 novembre et 18 décembre).

Le 27 novembre et avec cinq candidatures, la population a été appelée à se prononcer pour une élection complémentaire à la Municipalité (suite à la démission de M. Cédric Matthey-de-l'Endroit).

Après un ballottage général lors du 1^{er} tour, il a fallu dès lors un 2^{ème} tour. Ce dernier s'est tenu le 18 décembre et a proclamé M. Yves Devaud comme nouveau Municipal, avec entrée en fonction au 1^{er} janvier 2023.



1.6. Référendums - initiatives - attestation de la qualité des électeurs

Les communes ont pour mission d'attester la qualité d'électrice/électeur de l'ensemble des signataires des initiatives et des référendums. A Servion, cette tâche incombe au service de la population.

En 2022, sur 313 signatures à identifier et à attester, seules 293 répondaient aux exigences et aux critères requis. Les signatures non prises en compte concernaient essentiellement des doublons ou des signatures de personnes qui n'avaient pas le droit de vote dans notre commune (personnes mineures ou de nationalité étrangère notamment).

1.7. Naturalisations

L'enregistrement des demandes se fait auprès du Canton qui transmet ensuite les dossiers aux communes pour la suite de la procédure. Ces dernières reçoivent les candidat.e.s pour l'établissement du rapport technique, le test des connaissances (s'il est requis) et une audition par la Municipalité qui statue sur l'octroi ou le refus de la bourgeoisie de la commune.

En 2022, il a été traité 5 demandes qui ont toutes reçu un préavis favorable de la Municipalité.

Le Service communal de la population a quant à lui reçu 9 avis de naturalisation dont une facilitée par mariage.

1.8. Visite préfectorale

Une fois par année, la Préfecture « visite » les communes du District et procède à un contrôle de sa gestion ainsi que des différents registres tenus. Il s'agit d'un jour important tant pour la Municipalité que pour le personnel communal puisque son travail est évalué par un représentant du Conseil d'Etat vaudois.

En 2022, Monsieur Daniel Flotron, préfet, est venu à Servion le mercredi 7 décembre. Il a été reçu par la Municipalité, la présidente et secrétaire du Conseil communal ainsi que par les différents.es chefs.fes des services administratifs.

Nous avons plaisir à relever que la gestion de notre commune a rencontré sa totale approbation et la Municipalité en profite ici pour remercier l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement et la qualité du travail fourni.

1.9. Un nouveau règlement communal adopté en 2022

Aucun règlement n'a été adopté ou mis en vigueur en 2022.

1.10. Archives communales

Après l'énorme travail effectué par Mme Burri-Monney à la veille de son départ à la retraite, rien de spécial n'est à signaler aux archives communales pour 2022.

1.11. Informations à la population - site communal

En 2022, neuf « tout-ménages » d'informations générales et diverses ont été adressés aux habitants des deux villages. Ils sont à chaque fois insérés sur le site communal www.servion.ch que nous vous invitons à consulter régulièrement.

Pour rappel, la brochure contenant des informations pratiques, intitulée « *Info Servion* », est remise à chaque nouvel.le arrivant.e. Elle est régulièrement mise à jour, consultable sur le site communal et une version papier est à disposition au greffe municipal.

1.12. Transports

Service de la Mobilité



Nous vous remettons quelques informations concernant les transports publics qui traversent nos villages suite à la reprise générale des lignes par CarPostal (tiré du rapport donné par CarPostal).

Fréquentation 2019 à 2022

Voyageurs annuels par ligne

Lausanne		2019	2021	2022	2019/2022			2021/2022		
No ligne	Intitulé de la ligne	Voyageurs 2019	Voyageurs 2021	Voyageurs 2022	Ecart voyageurs 2019/2022	Evolution voyageurs 2019/2022	Variation prestations 2019/2022	Ecart voyageurs 2021/2022	Evolution voyageurs 2021/2022	Variation prestations 2021/2022
10.360	Epalinges - Mézières - Servion - Savigny - Lausanne-Sallaz	280'127	234'981	406'276	126'149	45.0%	110.3%	171'295	73.0%	80.2%
10.362	Moudon - Epalinges	657'193	569'616	549'571	-107'622	-16.4%	21.8%	-20'045	-3.5%	19.4%
10.365	Moudon - Mézières - Lausanne-Sallaz	345'349	272'878	373'236	27'887	8.1%	94.9%	100'358	30.8%	91.0%
10.366	Montpreveyres - Ropraz - Mézières - Syens	47'825	48'703	45'943	-1'882	-3.9%	-	-2'760	-5.7%	-
Totaux		1'330'494	1'126'178	1'375'026	44'532	3.3%	-	248'848	22.1%	-

*Comptage – Statistique voyageurs par ligne, lundi-vendredi période scolaire, vacances scolaires, samedi, dimanche).

*pour les lignes 10.362 et 10.365, les comparaisons d'offres sont basées sur les paires de courses (et le nombre de courses prolongées pour la 365) lu-ve et sa-di

- Les voyageurs perdus sur la 10.362 sont ceux repris par les 10.360 et 10.365 suite à la restructuration du réseau Jorat
 - Au total, sur les 3 lignes 10.360, 10.362 et 10.365 les voyageurs annuels augmentent : +46'414 de 2019 à 2022 et +251'608 de 2021 à 2022
 - Entre 2021 et 2022, sur les lignes 10.360-10.362-10.365, cela correspond à une augmentation des voyageurs de 23.4% (et 3,6% de 2019 à 2022).
- 10.366 : diminution de la fréquentation liée aux effectifs scolaires

Fréquentation 2019 à 2022

Nombre moyen de montées par jour, par ligne et type de jour

Nombre moyen de montées par jour 2022						
Lignes	Lu-Ve		Samedi		Dimanche	
	Montées	Voy/km	Montées	Voy/km	Montées	Voy/km
10.360	1541	13861	614	5882	386	3670
10.362	1884	21693	1239	14480	808	9300
10.365	1410	13237	646	6157	352	3465
Total	4834	48791	2498	26519	1546	16435

Nombre moyen de montées par jour 2021			
Lignes	Lu-Ve	Samedi	Dimanche
	Montées	Montées	Montées
10.075	858	294	156
10.062	2038	1032	656
10.065	1018	466	300
Total	3914	1792	1112

Nombre moyen de montées par jour 2019			
Lignes	Lu-Ve	Samedi	Dimanche
	Montées	Montées	Montées
10.075	983	326	193
10.062	2339	1150	872
10.065	1247	689	446
Total	4569	2165	1511

Fréquentation 2022-2023 - Zoom sur les nocturnes

Courses concernées :

- 10.360 (2022 seulement):
 - Départs de Mézières à 2h15 et 4h15
 - Départ de Savigny à 3h04
- 10.365 :
 - Départs de Lausanne, gare à 1h35 et 3h35
 - Départs de Mézières à 00h34 et 2h31 (2023 seulement)
- 10.362 :
 - Départs de Lausanne, gare à 1h35 et 3h35
 - Départs de Moudon à 00h16 et 2h43(45)

Nb moyen de montées par jour 2022		
	Vendredi	Samedi
10.360-10.365	52	43
10.362	44	60
Total	96	103

199

Nb moyen de montées par jour 2023 (déc 22 - mars 23)		
	Vendredi	Samedi
10.362	52	47
10.365	43	35
Total	95	82

177

Ponctualité décembre 2021- décembre 2022

10.360	31.12.2022	30.09.2022	22.02.2022
Ponctualité globale	78.91	78.87	83.46
Epalinges, Croisettes	93.08	94.03	97.42
Montpervevres, village	72.19	73.01	83.3
Servion, poste/croisée	83.47	83.89	86.87
Savigny, centre	73.12	73.3	77.58

Adaptations mises en place pour 2023 :

- Temps inter-arrêts et globaux revus pour 2023
 - Temps différents en HC et HP pour améliorer la fluidité et la ponctualité
- Fin des travaux de la route de Berne prévus pour cet été normalement
- Feux commandés prévus en septembre

=> Nous referons un point sur les temps de parcours lorsque les travaux seront terminés et les feux commandés.

10.362	31.12.2022	30.09.2022	28.02.2022
Ponctualité globale	86.84	87.28	91.13
Moudon, gare	98.25	98.36	99.62
Mézières, station	83.69	83.75	88.1
Mézières, village	88.7	89.05	92.72
Montpreveyres, village	77.66	78.76	84.69
Epalinges, Croisettes	96.61	96.95	98.54

Ponctualité :

- Temps de parcours globaux corrects
- Travaux sur la route de Berne aux Croisettes
- Reprise croissante du travail au bureau => de plus en plus de circulation

10.365	31.12.2022	30.09.2022	28.02.2022
Ponctualité globale	87.05	87.4	89.92
Lausanne, La Sallaz	96.3	96.74	96.77
Lausanne, Le Foyer	88.64	88.93	91.81
Forel (Lavaux), Cornes de Cerf	82.24	82.68	85.5
Mézières, station	85.06	85.21	88.66
Mézières, village	84.69	85.13	87.71
Moudon, gare	97.87	98.02	98.54

Nombre de réactions 2022

	Nb de réactions	Dont critiques
10.360	30	22
10.362	48	41
10.365	26	20

- 10.360 : 18'933 voy/critique
- 10.362 : 13'6613 voy/critique
- 10.365 : 19'454 voy/critique

2. Finances communales

Tous les rapports qui se réfèrent aux finances communales font partie intégrante du préavis n° 03-2023 - rapport de gestion 1^{ère} partie.

3. Domaines et bâtiments

3.1. Forêts

Les forêts des villages de Servion et de Les Cullayes ont une surface forestière exploitable de 108 hectares.

Depuis janvier 2018, la gestion des forêts communales est confiée, sous contrat de « *bail à ferme pour biens-fonds forestiers* » au Groupement forestier Broye-Jorat. M. Olivier Auberson a la charge de ce dicastère depuis le 1^{er} juillet 2021 et il le terminera le 31 décembre 2022. Dès le 1^{er} janvier 2023, il sera repris par M. Yves Devaud.

Nos forêts en 2022, rapport de Monsieur Didier Gétaz, garde forestier pour Servion



Selon le bulletin climatologique 2022 de l'Office fédéral de météorologie et de climatologie, la Suisse a connu en 2022 l'année la plus chaude et dans certaines régions la plus ensoleillée depuis le début des mesures. Ces conditions météorologiques ont eu et auront un impact sur les forêts, le manque de précipitation lié aux fortes chaleurs crée un stress hydrique dont les effets se feront ressentir dans les années à venir sur de nombreuses essences tels que l'épicéa et le hêtre ou le sapin blanc pour ne citer que celles-ci.

Au chapitre des coupes forcées (chablis, bostryches et coupes de sécurité), le volume total pour l'année 2022 est d'environ 125m³, il n'y a eu que très peu de chablis et les premiers foyers de bostryches sont apparus tard, le volume de bois bostryché pour 2022 est par conséquent faible, cependant les conditions météo de l'année 2022 laisse présager de fortes pullulations à venir pour 2023. Une coupe de sécurité a été réalisée entre Servion et les Cullayes, ceci en raison de l'état sanitaire des frênes bordant la route cantonale.

Le traditionnel martelage dans les forêts communales a eu lieu le mardi 10 mai. Sur une possibilité de coupe annuelle de 900 m³, 1281 sylves ont été martelé en prévision des coupes de la saison 2022-2023. L'entier de la possibilité de coupe n'ayant pas été martelé l'année précédente cet excédent n'est pas problématique. Une hausse du prix de vente des bois de la part de la scierie Zahnd annoncée en fin de période de coupe 2021-2022 et concernant certains assortiments nous a également motivé à marteler un peu plus dans les jeunes peuplements nécessitant une intervention. Cette hausse n'a malheureusement pas été effective, la scierie Zahnd annonçant une baisse des prix de ces mêmes assortiments au premier jour de la saison de coupe 2022-2023.

Concernant les plantations, seuls des compléments dans les plantations déjà existantes ont été réalisés et en particulier dans la plantation de compensation ayant dû être réalisée à la suite du défrichement fait au bénéfice du zoo. La seule nouvelle plantation planifiée à l'automne 2022 sur la coupe de réalisation de l'ancienne déchetterie aux Cullayes n'a pas pu être faite dans le délai prévu en raison des conditions météo, elle a néanmoins été réalisée en mars 2023.

du sol, avant de délivrer l'autorisation, la Municipalité affiche la demande en consultation publique durant 20 jours. Cet affichage figure également sur le site communal.

Selon ce même règlement et afin de garantir au mieux la biodiversité, pour chaque arbre abattu, un nouveau, si possible indigène et de longue futaie, doit être planté dans un délai d'un an à partir de la coupe. Relevons que le nouvel arbre est considéré comme protégé dès sa plantation quel que soit son diamètre.

Si l'espace à disposition sur la parcelle ne permet pas cette plantation, une taxe de compensation affectée est encaissée par la commune. Ce montant est mis en réserve pour la mise en place de différents arbres sur le territoire communal.

13 autorisations d'abattage, ont été délivrées par la Municipalité (9 en 2021 - 12 en 2020). Ce chiffre n'intègre pas les demandes comprises dans les mises à l'enquête publique.

3.3. Quelques réalisations

Le canapé forestier débuté en 2021 est maintenant terminé. Il offre ainsi aux écoliers une opportunité de pouvoir approfondir leur connaissance de la nature et apprendre tout en profitant de nos belles forêts.



Les années précédentes, nous avons été approché par la protection civile de Lavaux-Oron qui proposait de mettre à disposition leur équipe afin de réaliser divers travaux dans notre commune. En 2022, nous avons donc profité de leur expérience en matière de construction du bois. Ainsi, le chemin et le pont le long du canapé forestier ont été rénovés d'une manière très professionnelle. Le résultat est à la hauteur de nos attentes. La sécurité s'en trouve également améliorée.

La Municipalité remercie chaleureusement les équipes de la PC Lavaux-Oron qui ont œuvré à la réfection de ces ouvrages.



Profitant de l'élan de ces réfections, notre équipe de la voirie en a profité pour poser une toute nouvelle table dans la même région et réalisé quelques « décorations » que vous pouvez découvrir dans nos villages.



3.4. Feu bactérien



Contrainte à veiller à la mise en place d'un contrôle annuel sur le territoire communal, la Municipalité a confié ce mandat à l'entreprise Idées Vertes, établie à Servion. Ce contrôle requiert des connaissances particulières afin de pouvoir définir avec certitude de quel type de maladie souffre un arbre ou un arbuste qui présente des éléments secs (comme brûlés).

Sur le site communal et au pilier public se trouve la liste des espèces les plus vulnérables à la bactérie responsable de cette maladie.

3.5. Etang du Parimbot - Cours d'eau

Entretien général

En 2021, une étude a été menée par le bureau d'ingénieurs Maibach à Oron. Il a été constaté que le site s'était très largement refermé, avec une croissance importante de la végétation tant sur ses berges que sur les rives de l'étang et que ce dernier était largement envahi de roseaux, voire de saules, avec pour conséquence une diminution des surfaces d'eau libre. De plus, une très grosse fuite a été constatée au niveau de l'exutoire.

Dès lors, deux devis ont été demandés pour la réfection de l'exutoire, le remplacement de l'étanchéité à ses abords, ainsi qu'un arrachage des roseaux afin d'y créer des points de vue pour les promeneurs.

Ces travaux auraient dû débuter en automne 2022. Malheureusement, pour des raisons techniques, l'entreprise choisie n'as pas pu effectuer ces travaux. Ces derniers seront donc entrepris en automne 2023.

Le plan de gestion sera également mis à jour et une étude d'un cheminement aux abords de l'étang sera également effectuée.

Les berges du Flon - Servion

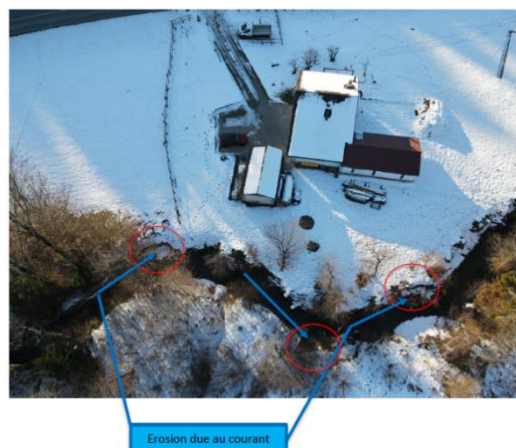
L'entretien usuel des berges du Flon, situées le long du chemin de la Scierie, en bordure de la route Cantonale, a été, comme chaque année, confié à une entreprise spécialisée.

Mis à part ces travaux annuels, rien de spécial n'a été entrepris.

Le Carrouge - Servion (lieu-dit « Derrey Mont »)

Des castors sont présents sur le Carrouge entre Mézières et Servion. Début 2020, ils occupaient un secteur situé plus en aval entre les lieux-dits «Les Bois» et «Moilles». En 2021, le territoire occupé se situait en face du Chenil et il se déplace actuellement en direction de l'amont vers la Z.A.

En 2022, en accord avec la DGE, l'entreprise Daniel Ruch SA a entrepris des travaux de consolidation des berges à l'aide de blocs de granite. Les évacuations EC de l'habitation ont également été remise en état.



Quelques travaux de remise au propre seront encore entrepris au printemps 2023.

L'état des arbres situés en bordure du Carrouge, entre l'ancien Chenil et la ligne à haute tension en direction de Mézières a été jugé préoccupant par le garde forestier. C'est pour cela qu'il a mandaté l'entreprise Ruch pour abattre ceux qui menaçaient de tomber par fortes rafales de vents. Cette dégradation est due à deux facteurs : les castors et l'érosion des berges. Ces travaux se termineront au printemps 2023.

3.6. Bâtiments communaux

Entretien général des bâtiments communaux

Les travaux habituels d'entretien et de contrôle ont été entrepris sur l'ensemble des bâtiments communaux. Les contrôles OIBT des bâtiments sont effectués selon le calendrier de la Romande Energie et après chaque transformation importante.

Une vérification de leur état et le nettoyage régulier des différentes toitures sont planifiés chaque année avec une entreprise spécialisée de la région. Les réparations importantes sont projetées et budgétées de cas en cas, selon l'urgence.

Bâtiments du Chemin du Centre n° 4 et 6 à Servion

Comme l'année dernière, plusieurs stores ont dû être remplacés dans ces bâtiments. Certains parce qu'ils étaient usés et d'autres en raison d'actes de vandalisme pour lesquels plaintes ont été déposées.

La clôture, avec inclus un portail d'entrée, a été entièrement remplacée (anciennement en bois) au Jardin d'enfants Les P'tits Loups.



La Chapelle « St-Maurice » - Servion

Ce lieu de culte, dont il est déjà fait mention dans des écrits datant de 1453, est mis à disposition de l'Eglise évangélique réformée (Paroisse protestante) pour « L'Eglise des Enfants » depuis 2016.

La Chapelle accueille cependant encore bien entendu des mariages, des baptêmes et des cérémonies funèbres.

À part de l'entretien général, rien n'a été entrepris pour ce site.

« La Retraite » - Servion

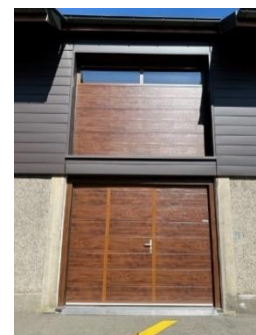
Ce bâtiment n'a nécessité aucune intervention particulière, si ce n'est certains travaux usuels d'entretien.

Une pose de panneaux photovoltaïques en toiture de ce bâtiment a été repoussé en 2023 (préavis n° 02-2022) en raison du délai d'attente des matériaux.

« Voirie » - Servion



Ce bâtiment a fait l'objet d'un préavis (n° 02-2022) pour la réfection de la toiture avec pose de panneaux photovoltaïques, des façades du bâtiment et changement des portes de garage, volets et fenêtres. Les travaux seront terminés courant de l'année 2023.



La « Ferme communale » - Servion

Ce bâtiment n'a fait l'objet d'aucune intervention particulière mis à part de légères réparations.

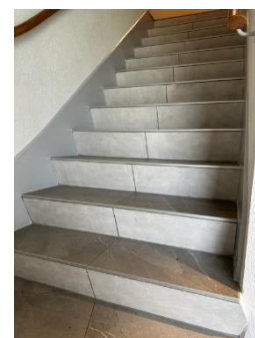
Le « Vieux Collège » - Servion

Aucune intervention particulière, mis à part de légères réparations usuelles.

« Ancien Collège » - Les Cullayes

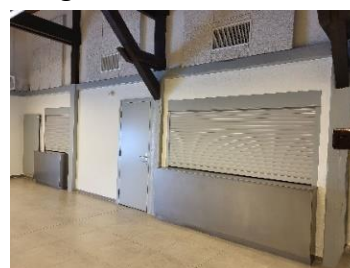
Dans le rapport de gestion 2021, il était mentionné que des travaux de réfection et de transformation étaient prévus en 2022 et que le descriptif allait être mentionné. Dès lors, nous vous le remettons ci-dessous comme suit ;

- rénovation au 1er étage, de la cuisine et du corridor pour l'appartement de 4 pièces,
- rénovation au rez-de-chaussée, du sol et des murs de l'entrée, des WC ainsi que de la cage d'escalier amenant au 1er étage,
- réfection des molasses du bâtiment.



La salle communale, lieu d'accueil et de rencontres de notre commune

La salle communale a été louée à 55 reprises et des cours de gymnastique s'y déroulent toujours. Des travaux de peinture ont été entrepris afin de rafraichir les murs. La Municipalité a également profité de ces travaux pour faire modifier la couleur des portes. Les stores séparant la cuisine de la salle ont également été changés.



Abris PC de Servion et de Les Cullayes

En lien avec les évènements en Ukraine, la protection civile de Lavaux-Oron a entrepris de visiter tous les abris de la région et de proposer d'effectuer les travaux nécessaires par le biais d'un contrat d'entretien annuel. Comme la quasi-totalité des communes faisant partie de la PC Lavaux-Oron, notre commune y a souscrit. Ainsi, les travaux tels que graissage, remplacement de joints et entretiens de moteurs ont pu être réalisés courant 2022.

3.7. Terrains communaux

L'ensemble des terrains communaux constructibles ayant été vendus avant la fin de l'année 2019, la commune de Servion n'en possède désormais plus à part des parcelles colloquées en zone d'utilité publique ou d'équipements collectifs.

3.8. Domaines publics

Aucun élément particulier n'est à relever pour ce point.

4. Travaux publics - Urbanisme

4.1. Routes et trottoirs

Entretien général

Durant cette année, différents travaux de maintenance et d'entretien ont été réalisés sur l'ensemble du réseau routier communal et ceci dans les deux villages. Il s'agit principalement de colmatage des fissures, effectué par une entreprise spécialisée.

Une campagne de réfection des regards en fontes les plus endommagés sur le territoire communal a été entreprise par priorisation, en fonction des dangers pour les usagers.

Comme toujours, des trous en formation (nids de poules) dans le revêtement endommagé par le gel hivernal et par les travaux de déneigement ont été rebouchés dans le courant du printemps par une entreprise spécialisée.

La Municipalité participe annuellement à la séance d'information dans les locaux de la DGMR à Lausanne (Blécherette) afin de prendre connaissance des futurs travaux de réfection dans notre région.

Deux fois l'an, au printemps et avant l'hiver, une balayeuse est louée afin de nettoyer principalement les axes d'importances cantonales, des résidus de branchages, feuilles et graviers en bord de routes. Sur demande, la commune de Jorat-Mézières loue sa balayeuse pour nettoyer les axes secondaires dans notre commune.

Réaménagement de la RC 636

Les travaux pour la pose de la couche de roulement avec un tapis pseudo phono absorbant ont été effectué durant les vacances d'été.

L'entreprise de marquage au sol a exécuté les travaux en combinant des horaires de jour et de nuit afin de gêner le moins possible la circulation et de garantir la sécurité des usagers et des travailleurs.

Des balises de bord de routes blanches et noires ont été commandées auprès d'une société spécialisée comprenant un socle en béton pour renforcée la visibilité.

Il est important de rappeler que les travaux se sont bien déroulés et que la Municipalité est contente de la collaboration entretenue avec les différentes entreprises. Elle a reçu des retours positifs sur cet aménagement, de la part des citoyens et citoyennes.



Divers

La gendarmerie procède régulièrement à des contrôles radars sur notre commune, (principalement sur les routes cantonales en traversées de village) en moyenne une fois par mois.

Le taux d'infractions de notre commune est souvent supérieur à la moyenne du canton. Dès lors, des contrôles supplémentaires ont été demandés par la Municipalité sur certaines routes communales, où des comportements inadaptés ont été constatés.

Par manque de visibilité et pour améliorer la sécurité piétonne, un faux trottoir a été tracé dans le virage depuis le début du chemin de la Chapelle en direction de Ferlens sur la RC 630 dans le village de Servion.

Un abri vélos, avec une structure en métal et plexiglass a été installé derrière l'arrêt de bus à Les Cullayes en face du restaurant le Raisin.

Une remise en état du marquage au sol a été effectuée sur différentes routes communales dans nos deux villages. Compte tenu de la difficile visibilité des cases du parking à Les Cullayes, ce dernier a fait également l'objet d'un nouveau marquage.

Une borne de recharge, pour les véhicules électriques, a pris place sur deux cases, dans ce même parking, dont l'installation, le dépannage et l'exploitation sont totalement à la charge de la société GreenMotion, qui en a fait l'installation.

Pour abriter et protéger les utilisateurs des transports publics un abri bus Venise, coloris "Gris PROCITY" anthracite a été aménagé devant l'arrêt du Vieux-Collège, bâtiment de l'administration communale à Servion.

4.2. Eclairage public

L'entretien des candélabres et le remplacement des ampoules défectueuses ont été effectués régulièrement tout au long de l'année mais de manière groupée pour ne pas engendrer des frais inutiles. La location d'une nacelle s'avère en effet nécessaire pour garantir la sécurité de notre personnel.

La puissance de l'éclairage continue de varier en relation avec le remplacement des luminaires par du LED. La Romande Energie s'occupe de mettre à jour la facturation de notre parc public à la suite des interventions de notre prestataire. Les valeurs de calcul sont continuellement adaptées à la baisse. Les prochaines factures seront calculées avec cette nouvelle puissance.

Tous les nouveaux luminaires commandés en 2022 et qui seront installés en 2023, seront équipés avec une programmation d'abaissement de la luminosité afin de diminuer la pollution lumineuse et la consommation d'énergie.

La Municipalité a validé une programmation d'abaissement à 30% de 22h00 à 24h00 - 10% de 24h00 à 04h00 - 30% de 04h00 à 06h00 et 100% le reste du temps. Les endroits dangereux et les passages piétons seront laissés avec un éclairage à 100% afin de respecter les normes.

Les deux villages de Servion et de Les Cullayes vont être équipés avec des luminaires LED à la suite de l'acceptation des deux préavis par le Conseil communal. Il a été commandé un système de télégestion auprès d'une entreprise spécialisée afin de pouvoir programmer l'abaissement nocturne (ci-dessus) et l'extinction selon des heures définies (sur l'année 2023 et non 2022). L'installation se fera au printemps 2023 dès réception du matériel et après le retour des beaux jours.

Un contrôle mécanique d'une centaine de mats sur les deux villages sera effectué par une entreprise spécialisée afin d'établir un rapport sur l'état structurel des mâts (parties visibles et invisibles, en sous-sol).

Deux luminaires supplémentaires ont été commandés pour renforcer le flux lumineux et respecter les nouvelles normes VSS au niveau des passages piétons, situés devant l'arrêt de bus au niveau du restaurant le Raisin et devant l'entrée du chemin des Grandes Ravaires sur le village de les Cullayes. L'installation se fera aussi au printemps 2023.

4.3. Service hivernal

Dans les deux villages, les routes communales sont déneigées par la voirie communale, qui s'adjoit les services de deux déneigeurs indépendants. Les routes cantonales, en traversée de localités, sont déneigées par une entreprise mandatée par le Canton qui refacture ensuite les kms concernés à la commune.

Lors de la fin de l'hiver, soit après Pâques environ, les entreprises partenaires procèdent à un contrôle général de l'état des routes afin de pouvoir réaliser un chiffrage des réparations avant validation de la Municipalité. Le bureau technique en assure le suivi ainsi qu'un relevé des travaux effectués, ce qui permet de garantir un bon déneigement lors de la nouvelle saison hivernale.

En automne, un deuxième contrôle du réseau à déneiger est effectué. Les propriétaires dont les haies et les arbres pourraient gêner ce travail, sont invités par courrier à les élaguer avant l'arrivée de l'hiver afin de faciliter le travail des employés communaux.

Il nous paraît intéressant de rappeler que la procédure appliquée par le canton veut que les routes cantonales soient praticables sur le réseau principal entre 06h et 22h et sur le réseau secondaire entre 07h et 22h.

4.4. Matériel de voirie - parc des machines

Du petit matériel, de l'outillage et des habits de travail sont commandés chaque année afin de renouveler les plus désuets et/ou, abimés.

La Municipalité a commandé plusieurs poubelles de type "Requin" en inox avec cendrier incorporé pour équiper les arrêts de bus en traversées de Servion sur la RC 636, le long de la route du Vieux-Collège, en face du collège des Gollies et devant le Tropiquarium. Le matériel a été installé par la voirie.

Nous disposons d'une ancienne fraise à neige compatible avec l'ancien tracteur. Une adaptation a été demandée auprès d'une entreprise, comprenant la modification des branchements, de la connectique hydraulique et électrique, afin que cette dernière soit compatible avec nos 2 tracteurs Kubota.

Pour renforcer l'équipement des 2 tracteurs Kubota, une benne arrière a été commandée et livrée pour des petit travaux de transport.

Nous avons également acquis un nouveau tracteur de tonte de la marque Honda HF 2622 pour remplacer l'ancien, le Castelgarden, acheté en 2011 qui était hors service et trop onéreux à réparer.

Les offres ont été demandées courant 2021 et déjà indiqué dans le rapport de gestion de la même année.



4.5. Parcs et promenades - cimetière

Cimetières

Comme mentionné dans le rapport de gestion de l'année dernière et respectant les dispositions du règlement cantonal sur les décès, les sépultures et les pompes funèbres, la désaffectation partielle, de presque quarante tombes de corps à la ligne ainsi que quatre tombes cinéraires, a été effectuée courant le mois de mai.

Cette désaffectation s'applique par analogie aux urnes cinéraires inhumées dans ces tombes.

La Municipalité a également fait poser un Columbarium, décoration bronze, en granit Kinawa poli, pour 38 urnes et 38 plaquettes.

Les travaux habituels d'entretien courant (nettoyage, taille, etc.) de ces espaces sont réalisés par le personnel de voirie.



Parcs - espaces verts et places de jeux

Les travaux de nettoyage, taille, etc., ont été également entrepris par le personnel de voirie. Nous profitons ici pour vous rappeler que depuis quelques années, la commune n'utilise plus de désherbants contenant du glyphosate.

Afin d'éviter tout risque d'accident, un contrôle régulier des différentes places de jeux est effectué et ceux en mauvais état, ou laissant présager un risque quelconque, sont réparés ou, si besoin, remplacés.



Aucun autre évènement particulier n'est intervenu dans les espaces verts.

4.6. Ordures ménagères et déchets

Gestion des deux déchetteries

Les deux déchetteries communales offrent un espace agréable et sont équipées pour répondre aux besoins et aux attentes des citoyennes et citoyens.

Pas d'importants travaux réalisés en 2022 sur ces deux sites. Seuls quelques aménagements ont été adaptés aux exigences des tris des déchets dont notamment celles liées à la collecte du verre (une benne par couleur de verre - blanc - brun et vert).

Les incivilités constatées ces dernières années ont diminué en 2022 et nous en sommes très satisfaits. Des informations répétées, notamment par les tous ménages, des courriers d'avertissement, des amendes, des contrôles plus fréquents et une ouverture contrôlée des sites ont, au fil des mois, porté leurs fruits.

Comparatif des tonnages de déchets collectés :

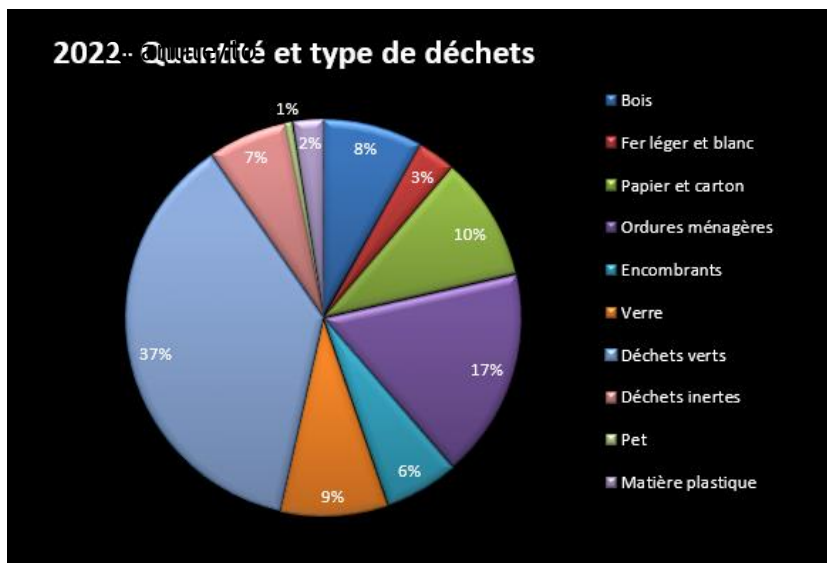
Types de déchets	2021 (en tonne)	2022 (en tonne)
Ordures ménagères	216.75	206.20
Objets encombrants	82.08	72.67
Déchets compostables	519.86	441.28
Papier et carton	138.66	121.53
Verre trié	116.55	105.88
Ferraille	41.29	37.29
PET	7.52	7.30
Gravats	91.13	78.00
Bois (facteur conversion cantonale)	111.77	97.61
Matières plastiques	34.42	29.86

ce qui représente, en terme de déchets, une moyenne de :

- **Population au 31.12.2021 : 2'107 habitants soit 645.5 kg par habitant**
- **Population au 31.12.2022 : 2'138 habitants soit 560.15 kg par habitant**

Comparatif des différents types de déchets traités

Taxe au sac - rétrocession de l'année



Type

Bois	97.61
Fer léger et blanc	37.29
Papier et carton	121.53
Ordures ménagères	206.20
Encombrants	72.67
Verre	105.88
Déchets verts	441.28
Déchets inertes	78.00
Pet	7.30
Matière plastique	29.86
Total	1'197.62
Nbre habitants	2'138
Kg par habitant	560.15



Le coût du transport des sacs blancs taxés au lieu d'incinération, soit la SATOM à Monthey (nouveau logo), est partiellement financé par une rétrocession calculée sur le nombre de kilos amenés.

Cette rétrocession s'est élevée à CHF 71'713.18 ce qui correspond à 206.20 tonnes de déchets évacués par le biais des sacs blancs (CHF 78'679.12 en 2021 correspondant à 216.75 tonnes - CHF 87'045.70 en 2020 correspondant à 220.43 tonnes).

Nous rappelons que les sacs blancs peuvent être déposés dans les points de collecte de toutes les communes vaudoises ayant adopté ce principe de taxe au sac.

Mesures d'allègement pour jeunes enfants et personnes incontinentes

Le règlement communal sur la gestion des déchets, dans son annexe n° 1 prévoit des mesures d'allègement de la taxe pour les enfants jusqu'à 3 ans et pour les personnes incontinentes au bénéfice d'un certificat médical.

L'administration communale a distribué 78 rouleaux de sacs de 17 litres et 80 rouleaux de sacs de 35 litres correspondant à un montant total de CHF 2'940.00 (50 rouleaux de sacs de 17 litres et 115 rouleaux de sacs de 35 litres en 2021 correspondant à CHF 2'742.50).

Les déchets verts

Constat récurrent et immuable, le coût du traitement des déchets verts reste au fil des ans un point très important du poste déchets.

Cette année, il a atteint la somme de CHF 43'678.50 (CHF 51'574.05 en 2021 - CHF 42'575.43 en 2020).



Les déchets compostables d'un volume dépassant 2 m³ ou de gros diamètres (arbres, souches, etc.) ne sont pas broyés dans la déchetterie communale. Les détenteurs doivent les amener directement à la Compostière de la Coulette à Belmont. Pour les branchages et les petits diamètres résultant d'un élagage, des bons sont remis par le secrétariat communal et La Coulette refacture le traitement de ces déchets à la bourse communale. En revanche, le traitement des souches, des branches dont le diamètre dépasse 10 cm, des planches ou des gros volumes de bois, tout comme celui lié à l'abattage d'arbres, est directement refacturé aux détenteurs.

Récolte des vêtements usagés

La société TEXAID met à disposition dans les déchetteries des containers réservés à la collecte des vêtements usagés.

Par ce geste écologique, TEXAID offre une seconde vie aux vêtements, aux chaussures et aux textiles domestiques usagés. Elle unit l'action économique à un engagement social et une responsabilité écologique. Grâce à sa prestation, elle contribue à réutiliser de manière judicieuse de précieuses matières premières et réunit, avec la vente des textiles, des moyens financiers destinés à des organisations caritatives connues.



Durant l'année, 17'995 kg de vêtements ont été récoltés dans notre commune (16'948 kg en 2021 - 18'077 kg en 2020).

Opération « Coup de balai » - ramassage de déchets

Matinée du samedi 30 avril organisée par l'association « Jardinables ».

Une vingtaine de personnes de tous âges, équipées en conséquence se sont retrouvées au local de la voirie communale à Servion, bien décidées à débarrasser les débris qui jonchent bordures de routes, chemins, etc...

La « pêche » aux déchets a été fructueuse. Bravo et merci pour ce bel esprit civique.



4.7. STEP - STAP et réseau des canalisations EC - EU

Entretien général des collecteurs dans les deux villages

Plusieurs curages de canalisations, avec si besoin passage de caméras, ont été entrepris dans le cadre de l'entretien courant du réseau d'épuration.

Quelques travaux ont pu ainsi être réalisés soit par nos employés communaux, soit par une entreprise régionale. Il s'agit notamment des travaux ci-dessous et décrits plus en détails dans les chapitres qui suivent :

- Réfection canalisation EC à la route de Servion à Les Cullayes ;
- Réfection de chambres doubles EC - EU ;
- Corrections de EC se déversant dans les EU.

La station d'épuration - STEP

Nous rappelons que notre station d'épuration est intercommunale et qu'elle est gérée d'entente entre les Municipalités de Servion et d'Oron. Les coûts sont répartis par commune au prorata du nombre d'habitants au 31 décembre de chaque année.

Des entretiens courants ont été effectués durant cette année.

Diverses études concernant la consommation énergétique ont été réalisées fin 2022 et seront conclues au printemps 2023 (voir le chapitre « Pénurie d'Énergie » pour plus de détails).

Travaux de reconstruction des collecteurs EC à la route de Servion - Les Cullayes



Lors de certaines constructions de nouvelles maisons, il est parfois nécessaire d'examiner l'état et la taille des collecteurs communaux sur lesquels ces bâtiments seront raccordés. Or, c'est précisément ce qui a été fait à la route de Servion n° 12 à Les Cullayes pour les 8 villas en constructions.

Le passage caméra a révélé une zone en mauvais état, qui a nécessité une intervention.



Travaux d'études des collecteurs EU - Les Cullayes

Courant 2020, la Municipalité a découvert un problème d'arrivée d'eaux claires importante dans la STEP, principalement lors de fortes intempéries.

Afin d'identifier la provenance de ces eaux claires, la Municipalité a mandaté le bureau Hydrique pour procéder à des mesures permettant de contrôler leur débit dans la station de pompage de Les Cullayes et au quartier des Sauges. Ces mesures ont été réalisées en été - automne 2021.



L'analyse de ces résultats a débouché sur différents travaux, réalisés courant 2022, tels que passages caméras, curages, enfumages, etc. afin d'identifier précisément les endroits problématiques d'infiltration des EC dans les canalisations EU. Il en ressort les points suivants :

1. Route du Signal - Collecteur EU se déverse dans le déversoir des EC ;
2. Vers Chez Les Liards - 1 chambre double cassée - déversement constant des EC dans EU ;
3. Chemin du Platy - 3 maisons pas en séparatif EC - EU.

Concernant ces 3 problèmes, les n° 1 et 2 ont été corrigés par nos employés communaux. Le n° 3 ne sera pas corrigé. Il a été estimé que le rapport coûts/quantité de EC dans les EU ne peut pas justifier un investissement de plusieurs centaines de milliers de francs pour réaliser ce séparatif.

D'autres problèmes (infiltrations, fontaine sur EU, ...) seront corrigés en début 2023.

Finalement, les travaux réalisés cette année et à conclure en début 2023 permettront de réduire considérablement la quantité de EC dans les EU pour le quartier étudié.

4.8. Bureau technique communal

Enquêtes - permis de construire - permis d'habiter et d'utiliser - etc.

En collaboration avec le Municipal en charge des constructions, le bureau technique communal a traité :

- **39** dossiers de mise à l'enquête (39 en 2021 - 27 en 2020).
- **38** permis de construire (36 en 2021 - 24 en 2020) dont 14 pour des nouvelles villas avec un système de chauffage par PAC (15 demandes de permis de construire avec une installation d'une PAC pour changement de mode de chauffage - mazout et électricité).
- **23** permis d'utiliser/habiter (13 en 2021 - 17 en 2020).
- **7** autorisations de minime importance (11 en 2021 - 13 en 2020).
Il s'agit d'autorisations municipales pour des petites constructions pour lesquelles une enquête publique n'est pas indispensable.
- **39** validations d'installations de panneaux solaires ne nécessitant pas de mise à l'enquête publique (12 en 2021).



- **4** permis de construire pour rénovation/isolation de combles.
- **16** permis de construire pour pose d'une PAC tout type confondu (8 air/eau et 8 par sonde géothermique).
- **13** autorisations d'abattage d'arbres protégés (9 en 2021)
Ces autorisations ont été assorties des mesures compensatoires prévues par l'art. 10 du règlement communal sur la protection des arbres.

5. Formation - Jeunesse

5.1. Autorités scolaires

L'Association répond aux besoins en scolarité obligatoire, des enfants résidant dans la région de Forel (Lavaux), Jorat-Mézières et Savigny. Elle comprend les dix communes suivantes :



Corcelles-le-Jorat



Forel (Lavaux)



Jorat-Mézières



Montpreveyres



Ropraz



Savigny



Servion - Les Cullayes



Syens



Vucherens



Vulliens

ASIJ - délégués de la Commune de Servion en 2022

Le Conseil intercommunal de l'ASIJ (Association scolaire intercommunale du Jorat) est composé de 54 délégués issus des dix communes, membres de l'Association.

Chaque commune est représentée par deux délégués municipaux pour la délégation fixe et d'un délégué des Conseils généraux ou Communaux par fraction de 500 habitants pour la délégation variable ce qui représente quatre délégués pour notre commune.

Dès le 1er juillet 2022, M. Gaël Manigley, Municipal de Vulliens a été nommé Président et M. Benjamin Borlat poursuit son mandat de Vice-président. Quant au secrétariat, il est toujours conduit par Mme Fabienne Blanc de Vucherens.

La délégation de notre commune, représentée auprès de l'ASIJ, se compose de la manière suivante :

Délégués de la Municipalité (janvier à décembre 2022)	Délégués du Conseil communal (janvier à décembre 2022)
Jérôme Oberson	Alain Petoud
Monique Ries	Aurélie Guillet
Membre du Comité directeur : Yves Boand	Fahrat Rais
	Frédéric Maffei

Le Conseil intercommunal, organe législatif, s'est réuni à deux reprises en 2022 soit les 8 juin à Forel et le 21 septembre à Vulliens.

Lors de ces séances, les points suivants ont été traités :

Préavis	Objets :
01/2022	Demande de crédit de CHF 55'000.00 ttc pour le remplacement du tracteur du Collège du Raffort
02/2022	Comptes 2021 + rapport de gestion
03/2022	Budget 2023

Pour rappel, le Comité de direction ou CODIR, organe Exécutif, s'est réuni à de très nombreuses reprises, en moyenne 1 fois par mois, pour traiter non seulement les affaires courantes mais également des problématiques particulières et suivre l'avancement des mandats confiés à des commissions. Ces dernières se réunissent hors des séances du Comité de direction, notamment pour instruire des sujets dans la perspective des divers préavis à préparer.

Le Directeur de l'EPS (Etablissement primaire et secondaire) du Jorat participe régulièrement aux séances du Comité de direction et collabore, si besoin, dans le cadre des commissions thématiques.

Travaux exécutés dans les bâtiments scolaires situés sur la commune

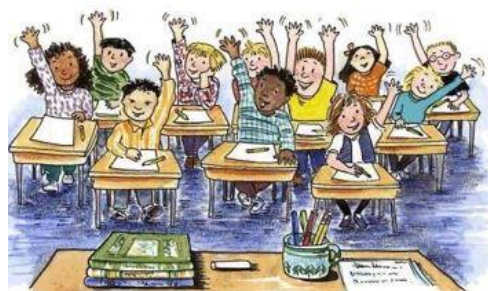
Il n'y a eu pas eu de gros travaux dans le collège intercommunal des Gollies de Servion. Sont intervenues quelques réparations, adaptations liées aux imprévus inhérents à la vie scolaire.

Quelques pannes sur la chaudière à plaquettes et des déprédations sur les surfaces extérieures ont été constatées, déprédations qui ont générés des déchets avec forcément des incivilités.

5.2. Répartition des élèves pour notre commune - répartition des coûts

Nombre d'élèves dans le cercle scolaire

Au 30 septembre 2022, l'Etablissement scolaire primaire et secondaire du Jorat (comprenant les établissements de Forel - Savigny et de Servion) comptait 1'729 élèves (1'659 en 2021 - 1'605 en 2020), soit 1'286 élèves primaires et 443 élèves secondaires.



Répartition des élèves domiciliés dans la commune

Au 30 septembre 2022, les 273 élèves (258 en 2021 - 237 en 2020) de notre commune se répartissaient de la manière suivante :

- 213 élèves scolarisés en classes primaires / 60 en classes secondaires, au sein de l'EPS du Jorat. À noter que 5 élèves sont scolarisés dans un autre établissement.

Répartition des coûts

La participation financière de notre commune se répartit de la manière suivante :

- 1/2 calculée selon le nombre d'élèves
- 1/2 calculée selon le nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente.

Sur ces bases, la participation de notre commune s'est élevée à CHF 939'196.92 (CHF 1'025'021.65 en 2021 - CHF 955'711.81 en 2020).

Le revenu de la location des deux salles de classe en faveur de la Commune (bâtiment de la boulangerie) s'est élevé à CHF 30'000.00. Ajouté à cette somme le DDP du collège de la Gollie, on retrouve un montant, arrondi, de CHF 53'000.00.

Le coût moyen par élève prévu, selon un budget standard est de CHF 4'030.54.

5.3. Société de Jeunesse et jeunes citoyens

Société de Jeunesse de Montpreveyres - Les Cullayes

Notre société de Jeunesse continue d'organiser des manifestations avec entre autres deux « Tour de Jeunesse » les 13 - 14 mai et 16 - 17 septembre, et a collaboré aux festivités du 1^{er} août ainsi qu'à la première Fête automnale en octobre à Servion et au Marché de Noël, en y tenant la buvette.

Elle a également mis sur pied, avec un vif succès, sa traditionnel fondue Bressanne, les 11 et 12 novembre.



Réception des nouveaux citoyens

Lors du dernier Conseil communal de l'année soit le 2 décembre, les jeunes citoyennes et citoyens de la commune ont été invités à participer en tant qu'auditeurs. Le but étant qu'ils se familiarisent avec le déroulement d'une séance du Législatif communal.

Pour marquer concrètement leur entrée dans la vie civique active, le Syndic leur a remis un livre ludique sur l'histoire suisse.

La Municipalité regrette une fois de plus le peu de succès rencontré par cette initiative. En effet, sur 21 jeunes invités par courrier personnel, seuls cinq ont répondu présents et 2 se sont excusés. La Municipalité déplore ce peu d'intérêt manifesté à l'égard de la vie politique de la commune mais ne souhaite pas renoncer, à cette tradition.



Cultes et paroisses

Notre commune dépend :



- Pour l'**église évangélique réformée** : de la paroisse du Jorat à Mézières.
Le diacre Monsieur Bertrand Quartier.
- Pour l'**église catholique romaine** : de la paroisse catholique « Notre Dame » d'Oron-la-Ville.
Cette paroisse dépend de l'unité pastorale St-Pierre Les Roches.
Les Abbés sont Adalric Jatsa et Alain Nguetsop.

Au 31 décembre, les différentes religions se présentaient de la manière suivante :

Communautés religieuses	Nombre de personnes
Protestants	711
Catholiques romains	712
Sans confession	585
Autres confessions	131

6. Police

6.1. Sécurité publique - sécurité routière



Police population

Depuis 2013, la commune de Servion fait partie du concept « Police Population ». La démarche propose aux citoyennes et aux citoyens qui le souhaitent de veiller, dans la mesure de leurs possibilités et de leurs disponibilités, à la tranquillité et à la sécurité des quartiers où ils vivent.

Sécurité routière



Les radars pédagogiques acquis par la commune, ont, durant l'année, été installés à différents endroits afin d'inciter les usagers du réseau routier communal, à adapter leur vitesse principalement aux endroits les plus sensibles.

Sur demande de la Municipalité, la Gendarmerie vaudoise a procédé à plusieurs contrôles mensuels tant à Les Cullayes qu'à Servion.

Il en ressort que la plupart du temps, les usagers ne respectent que trop peu les limitations de vitesse.

Gendarmerie vaudoise

Notre commune ne possède pas son propre organe de police communale. Les vols, agressions, infractions et tout autre délit commis sur le territoire communal sont gérés par la gendarmerie vaudoise pour laquelle, la commune a versé une participation de CHF 216'436.00 (CHF 221'001.00 en 2021). Ce montant est calculé sur la base du nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente.



Le Poste mobile de la Gendarmerie vaudoise est venu à Servion à plusieurs reprises pendant l'année afin de lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de leur véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter les sites suivants :

Statistiques vaudoises de la criminalité et de la circulation
vd.ch/statistiques-police

Les sources publiques concernant les actions de préventions de la police cantonale vaudoise
vd.ch/prevention-police

6.2. Service de la population

Contrôle des habitants - Police des étrangers

Le service communal de la population a enregistré :

- **195 arrivées dont 20 naissances** (175 en 2021 - 263 en 2020)
- **167 départs dont 19 décès** (138 en 2021 - 195 en 2020)



A ces chiffres s'ajoutent **75 mutations diverses** (81 en 2021 - 74 en 2020) telles que :

- **24** changements d'adresses dans la Commune
- **10** mariages et **0** PACS
- **20** séparations et divorces
- **7** changements de noms

Evolution de la population résidente au 31 décembre

Descriptif	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'habitants	1'919	1'936	1'946	1'927	1'967	2'014	2'090	2'107	2'146
Résidents principaux	1'893	1'908	1'918	1'904	1'942	1'997	2'076	2'098	2'138
Résidents secondaires <i>(en majorité à l'EMS)</i>	26	28	28	23	25	17	14	9	8
Suisses en résidence principale	1'549	1'577	1'598	1'607	1'632	1'669	1'716	1'726	1'759
Etrangers en résidence principale	344	331	320	297	310	328	360	372	380

Ces chiffres, notamment déterminants pour le calcul de différentes participations financières, émanent de Statistique Vaud.

Ils sont à disposition des communes chaque année, courant du mois de mars. Ces données correspondent à l'état de la population résidente permanente du Registre cantonal des personnes (RCPers) et pour la population étrangère à l'état du registre de l'Office fédéral des migrations (SYMIC).

Entre les chiffres enregistrés par Statistique Vaud au moment où la statistique est arrêtée et la réalité du Contrôle des habitants, nous constatons chaque année une légère différence. Cette dernière est liée aux mouvements intervenus entre l'enregistrement au contrôle des habitants de la commune et celui au registre cantonal des personnes (arrivées de l'étranger, décès, naissances, etc.).

Population résidente à Servion au 31.12.2022 (2138 habitants)

de 0 à 9 ans	265 pers.	de 10 à 19 ans	247 pers.
de 20 à 29 ans	191 pers.	de 30 à 39 ans	270 pers.
de 40 à 49 ans	333 pers.	de 50 à 59 ans	331 pers.
de 60 à 69 ans	249 pers.	de 70 à 79 ans	165 pers.
de 80 à 89 ans	72 pers.	de 90 et plus	15 pers.

Documents d'identité suisses

Le Service communal de la population a établi **71 cartes d'identité** (76 en 2021 - 81 en 2020).

Les passeports se commandent directement au Centre de biométrie situé dans le quartier du Flon à Lausanne. De nombreuses personnes profitent du prix combiné attractif pour commander en même temps leur carte d'identité. Les photos, tout comme les empreintes digitales, se prennent alors directement sur place, ce qui permet d'économiser le coût non négligeable du photographe

Livrets de séjour pour personnes de nationalité étrangère

138 livrets de séjour (107 en 2021 - 137 en 2020) ont été établis par le Service de la population de notre Commune. Ils résultent de nouvelles arrivées depuis l'étranger ou depuis d'autres communes de Suisse, de naissances et de modifications de l'état civil (mariages, divorces, changements de noms, etc.).



Les cartes de séjour sont établies par le Centre de biométrie à Lausanne. Les formalités d'inscription sont en revanche gérées par le Service communal de la population.

Réception des nouveaux habitants

La Municipalité a décidé en cours d'année, d'effectuer cette invitation tous les deux ans, la prochaine réception se tiendra le mardi 23 mai 2023.

6.3. Service de défense contre l'incendie (SDIS)



Garantir le tissu sécuritaire de la région en tout temps

La commune de Servion est rattachée au SDIS Oron Jorat.



Retour sur quelques événements marquants du SDIS en 2022 - Commandant Yannick Arnould

Nouveau. Voilà un mot qui résume bien cette année 2022. La nouveauté a cela de particulier qu'elle peut être vécue de deux façons : soit avec enthousiasme, soit avec crainte. La qualité de la préparation, mais aussi l'accompagnement dans les changements qu'elle apporte sont les principaux déterminants du succès de l'opération.

Le début d'année a été marqué par l'arrivée de 3 nouveaux membres d'Etat-major, qui ont pris leur fonction suite à des départs à la retraite (pompiers uniquement...) : Raphaël Mayor a ainsi laissé sa place de Chef matériel à Loïc Breitenstein, alors que Christophe Paley a passé le témoin de Responsable de la protection respiratoire à Jonas Matti. Pour ma part, j'ai eu le grand plaisir de reprendre les rênes du SDIS Oron-Jorat des mains de Marc Platel. J'ai ainsi laissé la fonction de Quartier-Maître à la charge de Johann Hugentobler. Ces changements importants étaient prévus de longue date et leur anticipation a permis une transition tout en douceur. Je tiens d'ailleurs à remercier sincèrement nos prédécesseurs pour leur soutien et leur accompagnement.

Du changement, il y en a bien sûr aussi eu au-delà de l'Etat-major. Depuis l'été dernier, nous sommes ravis de pouvoir compter sur deux nouveaux instructeurs fédéraux, Doris Fournier et Christoph Auer, déjà très investis dans leur rôle, notamment au niveau des cours cantonaux. Ces expériences sont précieuses ; elles nous permettront de relever le défi que représente l'évolution du monde des sapeurs-pompiers : une variété grandissante de missions toujours plus techniques et exigeantes, avec la volonté de maintenir notre système de milice.

D'ailleurs, garantir ce système nécessite une bonne relève. Or, 2022 restera dans les annales comme une année record, puisque ce ne sont pas moins de 19 recrues qui ont rejoint les sites DAP cette année, auxquelles s'ajoutent encore 12 nouveaux membres DPS, dont 4 sapeurs issus des rangs des Jeunes Sapeurs-Pompiers. Pour la première fois, notre SDIS a pu compter sur un effectif DPS complet, soit 66 sapeurs.

Si la formation et nos missions évoluent rapidement, le matériel n'est pas en reste. Depuis le début de l'année, nos officiers de permanence peuvent compter sur un véhicule chef d'intervention flambant neuf, stationné à Mézières. Dans le même temps, nous avons reçu deux nouvelles remorques pour le traitement des pollutions. Ce matériel, acquis par notre SDIS, correspond parfaitement à nos besoins et nous a déjà rendu service à plusieurs reprises. En outre, les sapeurs DPS ont eu le plaisir cette année de toucher deux nouvelles tenues de l'ECA : la première pour tous les événements de type « feu » et la seconde, plus légère et à haute visibilité, pour les autres types d'évènements.

A ce sujet, je relèverai une autre nouveauté pour 2022 : un nombre d'intervention particulièrement bas qui ne franchit pas le seuil des 100 alarmes.

Ce fait marquant place cette année sur la seconde marche de ce podium inversé, juste derrière 2016 et ses 57 interventions. Quant au nombre d'heures consacrées à la défense incendie et au secours, il est également en baisse, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir pour nos concitoyens.

Du nouveau et du changement pour cette année, mais qui a été anticipé et vécu de merveilleuse manière, grâce à l'investissement de tous. Aussi, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des sapeurs-pompiers du SDIS pour leur engagement de tous les jours, ainsi que nos autorités pour leur soutien, leur confiance et les excellentes relations que nous entretenons.

Pour tout complément d'information, vous pouvez consulter le site : sdis-oron-jorat.ch

Composition du comité directeur du SDIS Oron-Jorat (CODIR) - (janvier à décembre)

- Gallay Roland - commune de Jorat-Mézières - Président
- Jérôme Oberson - commune de Servion - Vice-président
- Anne-Cécile Uldry - commune de Oron
- Nicolas Fosserat - commune de Maraçon
- Stéphane Porchet - commune de Ropraz

6.4. Protection civile - ORPC Lavaux-Oron

Le Conseil intercommunal

Il comprend 2 délégués de chaque commune, un de l'exécutif, désigné par la Municipalité et un du législatif, désigné par le Conseil communal.

Législature 2021-2026

Présidence :	Christophe Rebetez
Vice-Présidence :	Roger Cordey
Secrétariat :	Lorraine Bard

Assermenté le 28 juin 2021 pour la législature 2021-2026, il est composé de 32 délégués et 16 suppléants désignés.



Le Comité de Direction

Le Comité de direction (CODIR) a tenu quatre séances, afin de régler les affaires courantes, ainsi que l'application des décisions du Conseil intercommunal.

Il a également constitué une commission RH permettant le recrutement de personnel devant être remplacé durant l'année 2022.

Il est constitué de 9 membres élus par le Conseil intercommunal.

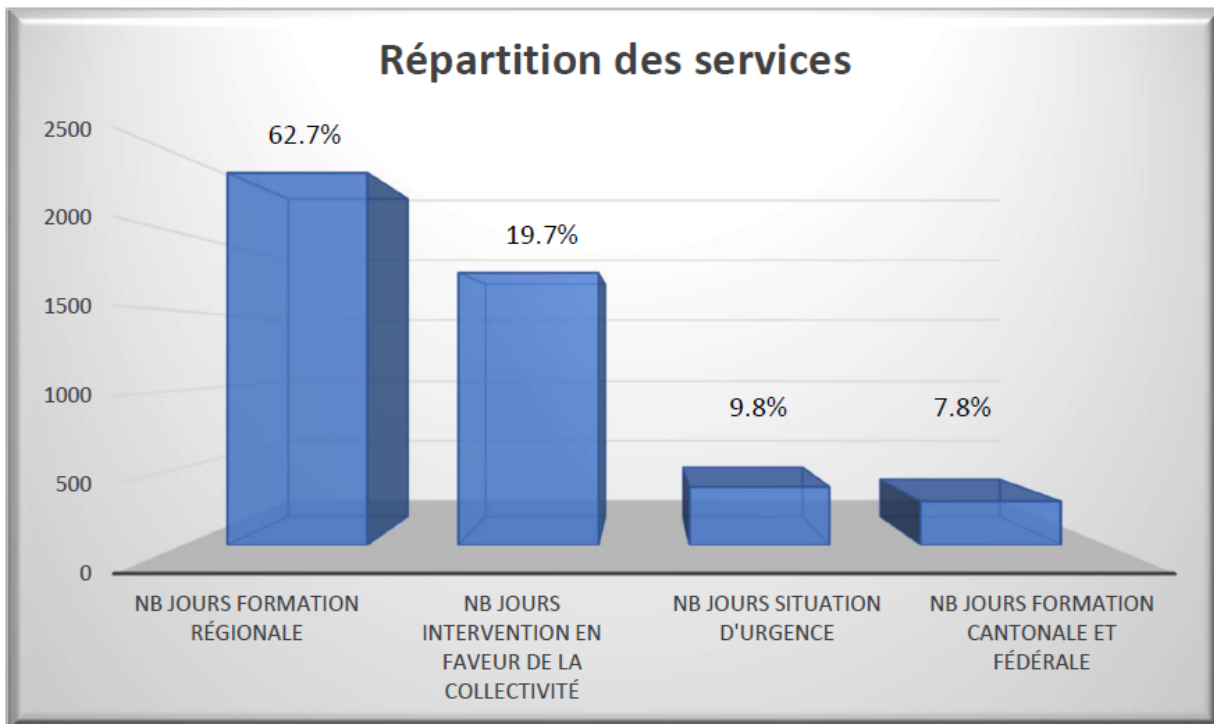
Le CODIR 2022 se présente comme suit :

Législature 2021-2026

Membres du CODIR :

Jean-Marc Chevallaz	Municipal	Pully, Président
Christophe Chappuis	Municipal	Rivaz
Céline Dillner-Riechen	Municipale	Paudex
Roland Galley	Municipal	Jorat-Mézières
Nathalie Greiner-Meylan	Syndique	Belmont-sur-Lausanne
Claude Küng	Municipal	Montpreveyres
Daniel Métraux	Municipal	Savigny, Vice-président
Anne-Cécile Uldry	Municipale	Oron
Patrick Sutter	Municipal	Lutry

Sous le commandement du Lt Col Patrick Favre, les collaborateurs de l'ORPC Lavaux-Oron sont au nombre de 7 personnes, représentant un 6.4 temps plein.



3'796 Jours de Services

- 375 Engagement en situation d'urgence**
- 2391 Jours de services d'instruction régionale**
- 282 Jours de services d'instruction cantonale et fédérale**
- 748 Intervention en faveur de la collectivité**

3'796 JOURS DE SERVICE

Pour tout complément d'information, l'ORPC Lavaux-Oron se tient à disposition par email à orpc.lavauxoron@vd.ch.

7. Affaires sociales

7.1. Association pour la Régionalisation de l'Action Sociale Est Lausannois Oron-Lavaux (ARAS)

L'Association pour la régionalisation de l'action sociale Est Lausannois-Oron-Lavaux (ARAS) couvre 13 communes. Elle regroupe le Centre social régional (CSR) et les Agences d'assurances sociales (AAS).

Cela correspondant à un bassin de plus de 66'000 habitants.

Sa conduite politique est assurée par un Comité de Direction (CODIR) composé de 7 membres. Ce CODIR est supervisé par le Conseil des régions, qui lui-même est chapeauté par le Conseil de politique sociale.

Le Conseil intercommunal est un organe politique qui assure un rôle stratégique et au sein duquel chaque commune a un délégué. Il s'est réuni à 2 reprises, le 14 juin et le 2 novembre pour examiner notamment le budget, les comptes et le rapport d'activité de l'ARAS.

C'est la Commission de gestion dont fait partie la commune de Servion qui soumet au Conseil intercommunal les objets devant être approuvés par cet organe.



Le financement du CSR est assuré par le Canton, via la facture sociale, alors que les frais de fonctionnement des AAS sont à la charge des communes de la région. La caisse cantonale vaudoise de compensation AVS couvre aussi une partie des frais des AAS.

Centre social régional CSR

Le CSR a son siège à Pully et possède une antenne à Oron-la-Ville.

La mission principale du CSR est d'octroyer une aide financière sous conditions, ceci dans le cadre du revenu d'insertion (RI) et d'apporter un appui social aux personnes dans le besoin afin de les accompagner vers une autonomie aussi large que possible.

Le budget du CSR prévoyait un excédent de charges de CHF 1'600.00 et finalement l'exercice comptable s'est bouclé sur un excédent de recettes de CHF 93'730.39.

Conformément aux procédures normatives, un montant de CHF 107'921.84 sera affecté au Fonds de réserve d'égalisation et un montant de CHF 93'730.39 sera affecté au Fonds de réserve des communes.

Les subventions cantonales se sont basées sur une moyenne annuelle de 623 dossiers financés, contre 592 en 2021.

Agences d'assurances sociales AAS

Les AAS ont désormais trois sites de consultation ; Pully, Epalinges et Oron-la-Ville.

Ces agences sont au service de la population et ont comme mission de renseigner et d'orienter la population de notre région sur toutes les questions concernant leurs droits et leurs obligations en matière d'assurances sociales (AVS, assurance maladie, AI, PC, etc.).

L'AAS, située à Oron-la-Ville, est compétente pour les habitants de Servion, Savigny, Forel, Jorat-Mézières, Maraçon et Montpreveyres. Elle travaille en étroite collaboration avec les services communaux et les différentes institutions.

Conformément au protocole d'accord du 25 août 2020 entre le Canton et l'Union des communes vaudoises, depuis janvier 2022, le financement des AAS est entièrement à la charge du Canton pour les missions sociales cantonales.

Toutefois, certaines charges restent à la charge des communes. Elles concernent les indemnités et autres frais en faveur des membres des organes politiques (Comité de direction, Commission de gestion, bureau du Conseil intercommunal) mais aussi les cotisations en faveur du Conseil des régions.

Afin de couvrir ces dépenses, il est demandé aux communes une contribution de CHF 2.00/habitant.

A ce titre, la commune de Servion a payé la somme de CHF 4'152.00 pour 2022 (CHF 2.00 * 2076 habitants).

Le budget prévoyait un excédent de recettes de CHF 17'738.00 en faveur des communes. Les comptes présentent un excédent de recettes. Sur un montant total de CHF 134'638.00, versé par les communes, l'excédent à rétrocéder à ces dernières, s'élève à CHF 94'433.95. La commune de Servion devrait percevoir à titre de rétrocession, le montant de CHF 2'912.00. Dès lors, le coût effectif s'élève à CHF 1'240.00.

Concernant les subventions cantonales, une partie de l'excédent de CHF 44'440.00 sera affecté au Fonds de réserve cantonal et le solde (CHF 65'619.70) rétrocédé au Canton. Pour précision, le plafond de ce Fonds de réserve ne doit pas dépasser 4% des subventions cantonales. D'où cette répartition.

Les détails sur les activités de l'ARAS sont disponibles dans son rapport d'activité qui sera disponible sur le site Internet www.arasonlavaux.ch une fois approuvé par le Conseil intercommunal.

Plan canicule

Une canicule est une vague de chaleur caractérisée par des températures Anormalement élevées, liées à un réchauffement Important d'un vaste territoire, durant plusieurs jours ou plusieurs semaines.

En Suisse, l'avis canicule est émis par MétéoSuisse lorsqu'il prévoit, pendant 3 jours consécutifs au moins, un indice de chaleur supérieur à 90, ce qui correspondant à des températures diurnes supérieures à 33°.



Depuis 2009, l'Etat de Vaud dispose d'un « plan canicule » qui a pour mission de protéger la santé de la population des effets de ces vagues de grandes chaleurs.

Ainsi chaque année, au printemps, le secrétariat communal est appelé à prévoir l'organisation au niveau communal et à mettre en place les structures adéquates. Un feed-back doit être transmis à la Préfecture.

En premier temps, un recensement des personnes à risque est établi de concert avec le CMS d'Oron. Chaque Senior de 75 ans et plus reçoit ensuite un courrier le renseignant sur le fonctionnement du plan canicule et sur les précautions à prendre ainsi que sur les modalités à suivre. Un questionnaire est joint pour les personnes vulnérables par lequel elles sont appelées à requérir formellement une demande d'aide en cas de fortes chaleurs.

Depuis quelques années, la procédure d'application sur le terrain s'est considérablement « professionnalisée » et les connaissances ainsi que les compétences exigées en matière de soin et de santé ont contraint la Municipalité à faire appel au soutien de la protection civile régionale pour les visites à domicile.

Le 16 juin, le plan canicule a été activé par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et il a été levé le mercredi 22 juin.

Rebelotte en cette année de forte en chaleur, puisque le plan a été réactivé du lundi 18 au vendredi 22 juillet à 20h00.

Les phases et niveaux du plan canicule

NIVEAUX	DEFINITIONS	MESURES ET MOYENS
Veille	Du 1 ^{er} juin au 31 août	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conseils partenaires et population ➤ Récolte des données 1x/jour
Mise en garde	Canicule prévue ≥ 3 jours	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Communiqué de presse ➤ Contacts réguliers entre partenaires
Canicule persistante	Canicule intense et/ou de durée \geq jours	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Communiqué de presse ➤ Renforcement hotline santé ➤ Actions institutionnelles (hôpitaux, soins à domicile, etc.) ➤ Visites communautaires
Canicule sévère Etat de crise	Canicule $\geq 7-10$ jours	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Communiqué de presse ➤ Renforcement de la hotline santé ➤ Actions institutionnelles ➤ Visites communautaires

Accueil Petite Enfance Région d'Oron (APERO)

Communes membres du réseau



Corcelles-le-Jorat	Montpreveyres	Syens
Savigny	Oron	Vucherens
Forel (Lavaux)	Ropraz	Vulliens
Maracon	Jorat-Mézières	Servion

Assemblée générale

Elle est composée d'un représentant de chaque membre. Les communes membres désignent leur délégué.

L'assemblée générale est composée de 12 membres.

Le délégué de Servion est M. Yves Boand, Municipal.

Délégués des Communes au Comité directeur en 2022, situation au 31 décembre

Communes	Membres	Fonctions
Municipaux		
Forel (Lavaux)	Michel Godat	Président
Oron	Anne-Cécile Uldry	Vice-présidente
Jorat-Mézières	Muriel Prédi	Membre
Savigny	Christian Aeschlimann	Membre
Servion	Yves Boand	Membre
	Patricia Grossglauser	Déléguée

Du côté opérationnel, les bureaux du réseau occupent deux appartements situés au 1er étage du bâtiment communal du chemin du Centre 6 à Servion, un au rez-de-chaussée et dispose aussi de deux salles dans les combles de ce même bâtiment.

Activités

L'assemblée générale s'est réunie à trois reprises ; le 21 juin pour une assemblée ordinaire à Jorat-Mézières (Carrouge), le 28 septembre à Servion (Les Cullayes) pour une assemblée extraordinaire et le 11 octobre à Maraçon pour une assemblée, à nouveau, ordinaire.

L'assemblée générale a traité et accepté les préavis suivants :

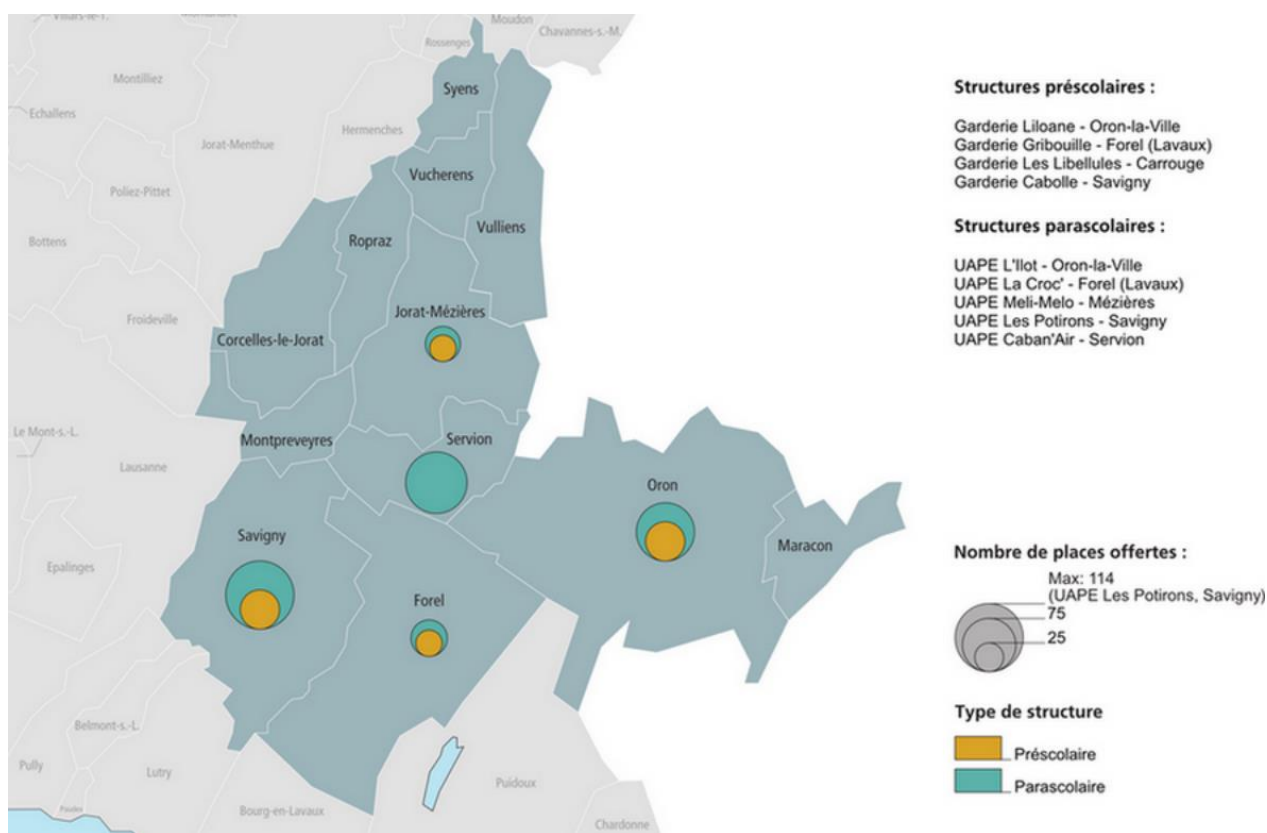
- Comptes 2021
- Budget 2023
- Lors de l'assemblée extraordinaire, a été présent, le rapport Microgis sur l'évolution des besoins d'accueil dans le périmètre du Réseau

Récapitulation des comptes et budgets de fonctionnement

Les frais de fonctionnement du réseau APERO ont coûté aux communes CHF 185.00 par habitant (CHF 100.00 en 2021).

Libellé	APERO Budget 2023		APERO Budget 2022		APERO Comptes 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Structures collectives	12'309'390.00	8'039'190.00	10'790'559.80	7'364'250.00	9'488'188.71	8'165'193.26
Accueil familial de jour	2'961'000.00	1'970'200.00	2'689'590.20	2'130'900.00	2'542'673.43	2'299'408.95
Réfectoires	110'250.00	110'250.00				
Réseau APERO	1'442'600.00	6'703'600.00	997'550.00	4'982'550.00	2'210'059.44	3'776'319.37
	16'823'240.00	16'823'240.00	14'477'700.00	14'477'700.00	14'240'921.58	14'240'921.58

L'APERO compte les structures d'accueil suivantes :



Descriptif des structures d'accueil

En fin d'année, l'APERO comptait les structures d'accueil suivantes :

Lieux d'accueil	Noms et types des structures	Nbre de places
Accueil pré scolaire		
Oron-la-Ville	Liloane (Garderie nurserie)	54
Carrouge	Les Libellules (Garderie nurserie)	22
Forel (Lavaux)	Gribouille (Garderie nurserie)	22
Savigny	Cabolle (Garderie nurserie)	44

Ces structures offrent 36 à 114 places, de 06h30 à 18h30, du lundi au vendredi.

Accueil parascolaire

Forel (Lavaux)	La Croc (UAPE)	39
Mézières	Meli-Melo (UAPE)	36
Oron-la-Ville	L'Ilot (UAPE)	102
Savigny	Les Potirons (UAPE)	114
Servion	Caban'air* (UAPE)	102
Carrouge	Gustave Roud (UAPE)	108 (été 2022)

**** Cette structure UAPE se situe dans le collège des Gollies à Servion.
C'est également la seule ouverte, durant les vacances d'été.***

Accueil en milieu familial (AMF) pour tous niveaux d'âge

Aux structures citées précédemment, s'ajoute environ une soixantaine d'accueillantes en milieu familial (AMF ou mamans de jour). Ces lieux d'accueil sont répartis au sein des différentes communes affiliées au réseau APERO.

L'accueillante en milieu familial prend en charge des enfants de 0 à 12 ans à son domicile sur la base d'une autorisation officielle, délivrée, in fine, par la Municipalité.

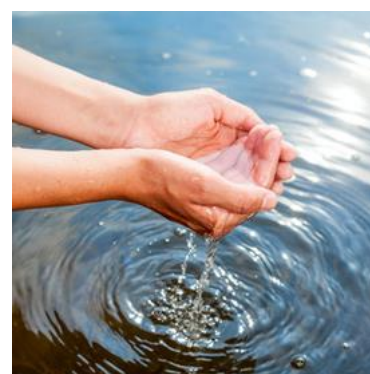
Accueil en structure privée

A Servion, le jardin d'enfants « Les P'tits Loups » accueille les enfants de 2.5 à 5 ans du lundi au vendredi.

Services industriels

7.2. Service des eaux - AIESFE

Depuis juillet 2012, à la suite de la fusion, l'ensemble de la gestion du réseau de distribution d'eau du territoire de la commune de Servion est confiée à l'Association intercommunale de distribution d'eau de Servion-Ferlens-Essertes (AIESFE). Cette Association est composée de délégués issus des Municipalités et des Conseils communaux et généraux des communes membres.



L'Association AIESFE est autofinancée, ses ressources ordinaires proviennent de la vente de l'eau et des différentes taxes prélevées auprès des abonné(e)s alimenté(e)s par le réseau de l'Association.

Les résultats des analyses effectuées sur le réseau par le laboratoire cantonal sont transmis à la Municipalité. Ils sont consultables sur le site de la commune sous l'onglet pilier public.

L'eau distribuée sur le territoire communal est conforme aux normes en vigueur. Elle est considérée comme étant « moyennement dure ».

2022 fût une année très sèche. En comparaison des achats d'eau à l'AIEJ selon les conditions météorologiques des mois de juillet-août-septembre, on obtient pour :

- 2020 : CHF 43'034.70
- 2021 : CHF 17'814.00, année pluvieuse
- 2022 : CHF 77'752.00, année sèche

Durant 2022, des factures pour CHF 540'000.00 ont été envoyées aux clients avec une feuille explicative des différentes données de l'eau du réseau (exigence de l'OFCO).

Un contrôle des différentes installations de l'AIESFE a été effectué par l'OFCO le 18.10.2022 et le rapport reçu mentionne les travaux et corrections à entreprendre. Dans l'ensemble, le réseau et ses installations sont conformes. Un plan d'urgence est en cours d'établissement et sera finalisé au printemps 2023.

Les activités des sources et captages sont effectuées par notre fontainier, Loïc Breitenstein.

Les travaux de la conduite Montpreveyres-Les Cullayes ont pris un léger retard en raison des mises à l'enquête. Ils débuteront au printemps 2023.

Enfin, les travaux de la STAP à Servion ont été revus à la baisse pour tenir compte de tous les projets futurs du plan de distribution de l'eau dans notre région : nouveaux réservoirs, etc.

7.3. Téléréseau communal



Le téléreau alimentant le village de Servion est géré par les services industriels de la ville de Lausanne, en l'occurrence par Citycable. L'équipement reste toutefois propriété de la commune qui a en charge son entretien financé par une rétrocession sur le prix des abonnements et par les taxes de raccordement des nouveaux bâtiments.

Les deux villages ont la possibilité d'obtenir Internet, la téléphonie et la télévision par le biais de Swisscom qui offre un raccordement Internet de haut débit aussi bien à Servion qu'à Les Cullayes permettant aux habitants des deux villages de bénéficier de la télévision et de toutes les technologies de dernière génération qui s'y rattachent. Swisscom a procédé à des travaux d'amélioration de ses installations, dont notamment le remplacement d'une partie de son réseau en cuivre par de la fibre optique, les travaux se sont achevés en fin d'année.

7.4. Service du gaz

La commune est desservie en gaz par la société Holdigaz Prestations SA. Les propriétaires qui souhaitent raccorder leurs bâtiments au réseau du gaz peuvent prendre contact avec elle pour demander une offre.

8. Informatique et cybersécurité

Pour donner suite à des attaques informatiques dans diverses communes du canton courant 2021, la Municipalité a entrepris de grands travaux afin de satisfaire aux exigences les plus hautes en matière de sécurité informatique. C'est donc tout naturellement que notre commune s'est décidée à obtenir le label CyberSafe décerné par l'Association Suisse pour le Label de Cybersécurité.

L'obtention de ce label a nécessité de nombreuses actions afin de sécuriser nos installations informatiques (réseaux, serveurs, NAS, Switch, postes de travail), ainsi que la séparation de notre infrastructure téléphonique de notre réseau de données.

Afin de valider les actions entreprises, divers phishing et audits ont été réalisés par un organisme indépendant. Plusieurs rapports ont ainsi été établis et nous ont permis de corriger nos failles de sécurité.

Finalement, c'est en décembre 2022 que nous avons obtenu le label **CyberSafe**. Ce label s'accompagne également d'un plan très détaillé de reprise en cas d'attaque.



La commune a également décidé de prendre part au programme **Terranova** qui vise à sensibiliser les collaborateurs administratifs de notre commune sur les divers dangers extérieurs auxquels ils peuvent être exposés tels que phishing, appels téléphoniques frauduleux, confidentialité de l'information, comportement au bureau entre autres. Cette action a débuté mi-2022 et se terminera mi-2023. Un rapport permettra d'entreprendre les actions nécessaires afin d'améliorer encore nos divers comportements par rapport à la sécurité informatique de notre commune.

Pour plus de détails sur les actions prises en matière de modifications software et hardware, veuillez-vous reporter au rapport de gestion 2021.

8.1. ABACUS

Courant de cette année, il a été décidé de mettre à jour nos outils de gestion administratif. En collaboration avec l'entreprise OFISA, le préavis n° 06-2022 a pu être présenté au Conseil communal dans lequel il a été clairement établi la nécessité de la migration de notre outil BDI vers ABACUS.

Le kick-off a eu lieu en janvier 2023. Cette migration prendra environ 1 an et demi et se terminera donc mi-2024.

A terme, nos employés administratifs (bourse, contrôle des habitant et greffe) pourront gérer notre commune de la manière la plus efficace possible et répondre aux nouvelles exigences vaudoises en matière de partage de l'information.

9. Pénurie Energétique

Cette année fût très clairement charnière en matière d'approvisionnement énergétique. Avec la guerre en Ukraine, toute l'Europe a été obligée de réagir très rapidement au manque de sources d'énergie telles que le gaz et le pétrole. Notre pays a pour cela mis en place un plan d'urgence en cas de pénurie énergétique.

Divers scénarios ont été établis par le canton allant de restrictions non contraignantes, en passant par les contingents pour les gros consommateurs (>100'000 kWh) pour finir par des délestages (coupures de courant par zones).

Afin de bien appréhender toutes ces phases, divers documents ont été établis par le canton de Vaud (accessibles à la population) et plusieurs réunions à distance ou en présentiel ont pu être suivies par nos représentants communaux (greffe, municipaux, ...) avec le canton et la Romande Energie.

Notre commune, étant considérée comme un gros consommateur, en raison de l'exploitation de notre STEP, doit donc répondre aux exigences de contingents. Pour cela, la Municipalité a entrepris une étude approfondie sur la façon de faire fonctionner notre STEP dans un tel scénario. Avec la collaboration de notre employé communal, M. Raphaël Chapuis, ainsi qu'avec le bureau d'ingénieurs AFRY, un protocole d'arrêt et de réduction de la consommation de la STEP a pu être établi. Cela nous permettra de réduire d'environ 30% notre consommation si nécessaire, mais avec une réduction de l'efficacité de traitement des eaux usées évidemment.

Ces protocoles seront testés et mis à jour courant 2023 avec la génératrice acquise pour le PRU.

Pour la population, un délestage implique des coupures de courant durant des périodes de 4 heures. Pour répondre aux besoins de nos concitoyens, la confédération a mandaté les cantons pour établir des points de rencontres d'urgence (PRU). La responsabilité de création des PRU incombera finalement aux communes.

Pour notre commune, le PRU sera établi à la grande salle des Cullayes. Le tableau électrique sera également modifié début 2023 pour accueillir la génératrice de 30kWh acquise fin 2022.

Un plan du PRU sera également disponible printemps - été 2023.

Il est finalement heureux de constater que les efforts consentis par la population suisse ont permis de passer le cap 2022 - 2023 sans n'avoir recours ni au contingentement ni au délestage.

10. Biodiversité, Energie et Climat



En matière de biodiversité, notre territoire communal doit refléter la volonté de la Municipalité et de ces habitants pour le respect de la nature et de la faune. C'est pour cela que depuis plusieurs années déjà, nos employés communaux utilisent des produits d'entretiens sans substances bioactives.



Pour aller plus loin dans ce sens, et à la suite d'un postulat déposé au Conseil communal le 10 décembre 2021 et validé en séance le 2 décembre 2022, la Municipalité a décidé d'adhérer à la charte des talus. Cette charte repose sur 3 axes - renoncer à l'utilisation de produits phytosanitaires, préserver la biodiversité et lutter contre les plantes exotiques. Ainsi, les bords de routes et autres zones vertes de notre territoire communal ne sont fauchés plus qu'une seule fois durant l'année. La lutte contre les plantes exotiques envahissantes est déjà une préoccupation de tous les instants de la commune et du garde forestier. Plus d'info peut être obtenu à cette adresse :

<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/communes/travaux-publics-amenagement-du-territoire-mobilite/une-charte-des-talus-de-routes-pour-preserver-la-biodiversite>.

Afin de donner une vision d'avenir pour notre commune en matière de climat et d'énergie, la Municipalité a démarré fin 2022 le **Plan Energie et Climat Communal**, autrement dit le PECC. Pour cela, le bureau d'ingénierie de Mme Annick Gilliéron nous accompagnera dans ce processus durant



les 4 prochaines années (début 2023 – fin 2026). En quelques mots, le plan énergie et climat communal est un programme de soutien qui actualise et élargit le concept énergétique des communes vaudoises en leur proposant un appui technique et financier afin de les accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans directeurs climat communaux.



Durant l'année 2023, diverses réunions, ainsi qu'une consultation publique, auront lieu afin de définir les diverses actions qui constitueront ce plan.

De plus amples informations suivront courant la 2ème moitié 2023.

Pour conclure :

Le mot de la Municipalité :

Ce rapport relate l'essentiel des travaux et des décisions prises par la Municipalité durant l'année 2022. Il n'est de loin pas exhaustif et ne retrace volontairement pas en détail les innombrables activités journalières nécessaires au bon fonctionnement de la commune.

La Municipalité se tient volontiers à votre disposition pour tout complément d'information.

Considérant ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil communal de Servion

- vu le préavis n° 03-2023 du 22 mai 2023 ;
- entendu le rapport de la Commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

dans sa séance du 26 juin 2023, décide

- d'approuver les comptes 2022 et d'en donner décharge à la Municipalité ;
- d'approuver la gestion relative à l'exercice 2022 et d'en donner décharge à la Municipalité.

Au nom de la Municipalité


Le Syndic
Jérôme Oberson




Le Secrétaire
Christophe Chaillet

Ce rapport de gestion a été adopté en séance de Municipalité du 22 mai 2023.

Municipal responsable : Monsieur Jérôme Oberson, Syndic.